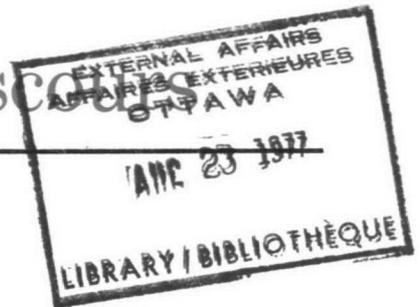




Déclarations et Discours



N° 77/2

"LE JAPON - NI L'ÉPÉE, NI LE CHRYSANTHÈME"

Allocution de M. Bruce Rankin, ambassadeur du Canada au Japon, devant l'Empire Club de Toronto, le 10 mars 1977.

Après avoir vu la liste des conférenciers invités dans le cadre de votre programme, ce n'est pas sans embarras que j'ai tenté de choisir le thème du discours que je dois prononcer aujourd'hui. De nombreux sujets pertinents, intéressants et valables me sont venus à l'esprit. De fait, j'en ai dressé une longue liste, mais chacun d'eux me semblait faire à lui seul l'objet d'une conférence. En outre, je devais garder à l'esprit que je n'allais pas diriger un séminaire de six semaines sur le Japon, mais bien m'adresser, une fois seulement, à un auditoire fort prestigieux et distingué de Toronto.

Certes, il aurait semblé logique que je parle de nos relations commerciales avec le Japon, mais j'ai pensé que vous saviez probablement déjà que ce pays est notre deuxième partenaire commercial en importance, et que le total de nos échanges se chiffre à plus de 4 milliards de dollars avec un excédent de plus de 1 milliard de dollars en faveur du Canada, somme qui correspond au solde excédentaire de notre balance commerciale en 1976.

Toujours dans le domaine de l'économie, j'ai également envisagé de vous entretenir du marché lui-même. Là encore, j'ai pensé que vous saviez certainement que le Japon dépend presque entièrement de ses importations de ressources naturelles et énergétiques et que, grâce à leur compétence et à leur travail, les Japonais réussissent à vendre dans le monde entier des produits finis perfectionnés. Vous êtes sans doute déjà au courant du tollé qui s'est élevé, ces derniers mois, au sein du Marché commun, aux États-Unis et en Australie, à propos de l'attitude du Japon dans ses relations commerciales. De fait, le Canada est le seul des grands partenaires commerciaux de ce pays qui ne s'estime pas lésé dans ses échanges avec lui. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que nous ne tentons pas d'améliorer nos relations économiques avec le Japon; au contraire nous y avons travaillé intensément au cours des trois dernières années. Vous n'ignorez pas qu'au mois d'octobre 1976 le premier ministre s'est rendu à Tokyo où il a signé un accord-cadre de coopération économique qui, donnant corps au principe d'une nouvelle orientation de nos relations avec le Japon, doit nous permettre d'équilibrer nos exportations, de valoriser nos matières premières et d'assurer à nos produits manufacturés un meilleur accès

au marché japonais. L'accord-cadre contient également la promesse d'une ère nouvelle pour les entreprises conjointes, et pour les possibilités d'investissement et d'échanges dans les domaines des sciences et de la technologie.

Je me suis donc avisé que vous connaissiez déjà ces faits, que vous sauriez, par exemple, que le Japon est notre premier exportateur de produits agricoles. Sans doute sauriez-vous également que le niveau d'instruction, les taux de rémunération et le niveau de vie de sa population - de quelque 110 millions - y sont élevés, son niveau de vie résultant, principalement, de l'importance de son marché intérieur et non de son rôle de nation exportatrice. Les exportations de l'État nippon comptent pour environ 13 p. 100 de son produit national brut, soit à peine la moitié des recettes d'exportations du Canada.

J'ai eu l'idée, ensuite, de traiter de la façon de faire affaire au Japon et j'ai jeté quelques notes sur le papier. Évidemment, je me suis d'abord attaché à décrire le processus de prise de décision par consensus tel qu'il existe dans la société japonaise. Il se caractérise par un cheminement lent et minutieux qui commence au palier inférieur ou intermédiaire de l'entreprise et aboutit au sommet, après que l'on a rassemblé les approbations écrites de tous les participants. Tant qu'il n'y a pas consensus, que ce soit au sein de la société nipponne elle-même, d'une entreprise particulière ou même du gouvernement, les négociations ne peuvent pas vraiment progresser. Cette démarche qui, lorsqu'elle n'est pas bien comprise par les Occidentaux, peut causer frustrations et pertes de temps, aurait fort bien pu faire l'objet de tout un discours.

J'ai pensé aussi qu'il serait bon de parler du système de distribution du Japon. Les méthodes de commercialisation y sont si complexes qu'elles découragent les meilleures volontés. Lorsque j'ai demandé au président de l'une des plus importantes sociétés commerciales japonaises, laquelle possède des bureaux au Canada, pourquoi son entreprise ne s'approvisionnait pas chez nous et ne s'organisait pas pour commercialiser les produits canadiens au Japon - ce qui éviterait aux Canadiens les complications du système de distribution japonais -, il m'a répondu: "Je ne comprends pas moi-même le système de distribution". Qu'il me suffise de dire que certains produits passent par deux, trois, quatre ou cinq grossistes avant d'atteindre le détaillant.

Un tel thème ne pourrait être développé sans mentionner le remarquable et unique système japonais dans lequel tous les paliers de la société, du gouvernement et du monde des affaires peuvent collabo-

rer sans heurts pour décider de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, y compris en ce qui concerne l'importation de produits étrangers. Basé sur nulle loi écrite, ce système mystérieux, mais des plus efficaces, caractérise l'organisation japonaise. Il est entendu que ce que l'on estime être l'intérêt national prévaut sur tout le reste et que lorsqu'il en a été décidé par consensus, les industries, les sociétés et les particuliers doivent y subordonner leurs propres intérêts. Au stade actuel de son développement, le Canada pourrait tirer une leçon de cette attitude.

Avant de vous rendre pour la première fois au Japon, vous devez savoir que "oui" signifie "je comprends", pas nécessairement "je suis d'accord".

Autre sujet intéressant, celui du redressement industriel remarquable qu'a connu le Japon après une guerre dévastatrice. (D'ailleurs, qui ne parle aujourd'hui du "miracle japonais"?) Certes, l'on reconnaît maintenant que le Japon entre dans une ère nouvelle qui verra des taux de croissance moins rapides, et je suis le premier à admettre la grande amélioration de son attitude et du climat de ses relations commerciales avec le Canada. Il n'en reste pas moins qu'un certain état d'esprit demeure vivace. Il y a quelque temps, je discutais avec deux hauts fonctionnaires du gouvernement japonais de la révision de l'accord-cadre économique, plusieurs de ses éléments étant encore en préparation à ce moment-là. À l'issue de notre conversation, je mentionnai que j'avais été très heureux d'apprendre le matin même que le directeur d'une petite manufacture canadienne était parvenu à passer une commande de chemises de l'ordre de 80 000 dollars pendant sa visite au Japon. Sans un instant d'hésitation, l'un des représentants du gouvernement japonais a déclaré: "Pourquoi n'en fabrique-t-on pas ici?". Tout aussi spontanément, je lui ai dit: "Mais voyons, laissez-en pour les autres!".

J'ai envisagé aussi de vous entretenir aujourd'hui de certains faits qui ont jalonné cette première année que je viens de passer au Japon. Je me disais que je pourrais ainsi m'étendre sur les perspectives qui s'ouvrent à nous dans le domaine de l'énergie nucléaire. Le Japon, comme vous le savez, achète déjà au Canada la moitié de l'uranium dont il a besoin; nous sommes d'ailleurs en train de négocier activement des accords de garantie qui permettront la poursuite de ce commerce avantageux. Les perspectives de vente du CANDU au Japon sont encourageantes. Les longues démarches que demande le consensus et les études techniques visant à déterminer si le CANDU convient au Japon (compte tenu des tremblements de terre et d'autres exigences relatives à la sécurité) sont amorcées depuis deux ans environ. Nous prévoyons une issue favorable, probablement dans le courant de l'année prochaine.

La mission Makita, composée d'environ une douzaine d'importants industriels japonais, est venue au Canada l'automne dernier. J'en ai rencontré les membres. Certes, ils considèrent toujours le Canada comme un fournisseur sérieux - j'ai pris soin de leur rappeler qu'un fournisseur sérieux a besoin d'un acheteur sérieux -, mais nos grèves, l'Agence d'examen de l'investissement étranger, les relations fédérales-provinciales, notamment les taxes et les impôts, le transport et, bien entendu, les résultats des élections québécoises ne manquent pas de les préoccuper. Les hommes d'affaires japonais aimeraient que soit mis sur pied un organisme canadien composé de chefs d'entreprise avec lesquels ils pourraient travailler de façon régulière. Beaucoup d'autres pays, dont les États-Unis et l'Australie, ont tiré un grand parti de ce genre d'association dans leurs rapports avec les Japonais et j'espère qu'au Canada le monde des affaires acceptera cette proposition.

Mais laissant de côté les sujets touchant à l'économie et au commerce, j'ai envisagé de souligner les efforts que nous avons déployés récemment pour approfondir et élargir nos relations avec le Japon. Ce processus de rapprochement, dont l'événement marquant fut la signature d'un accord culturel avec le Japon lors de la visite du premier ministre Trudeau en octobre dernier, est en marche depuis environ trois ans. Notre gouvernement a mis sur pied dans ce pays un programme d'affaires publiques très actif. La diffusion de renseignements sur le Canada, à l'intention des milieux japonais de l'information, se développe à pas de géant. Par ailleurs, le nombre des touristes japonais ne cesse d'augmenter. L'an dernier, quelque 100 000 Japonais ont visité le Canada. Ce sont de bons touristes. Non seulement ils utilisent nos hôtels, nos restaurants et nos moyens de transport, mais ils achètent beaucoup. En 1976, ils ont dépensé environ 80 millions de dollars au Canada.

Nous avons aussi entrepris de nombreux échanges universitaires. Nous avons mis sur pied des programmes d'études canadiennes dans plusieurs des principales universités du Japon et des établissements d'enseignement supérieur canadiens accueillent de nombreux universitaires japonais. De leur côté, les échanges culturels sont déjà importants. Ils varient de la visite au Japon d'orchestres symphoniques canadiens jusqu'à celle des équipes de hockey "peewee" de North York.

Comme vous pouvez le constater, nombreux sont les aspects de nos relations avec le Japon, ou du Japon lui-même, qui pourraient intéresser un auditoire canadien. Pour des représentants du monde de l'enseignement, le système scolaire japonais serait l'un des sujets les plus fascinants. Pensez qu'il est aussi difficile d'entrer dans la bonne université - celle où l'admission elle-même est gage de

réussite future - que de passer par le trou d'une aiguille. Les parents sont hantés par cette idée dès la naissance de leur enfant. Chaque mère doit user de son flair pour s'assurer que l'enfant entre dans la bonne maternelle, tremplin de la bonne école élémentaire, puis de l'école secondaire et enfin du collège où il passera l'examen d'entrée à l'université. Les tensions que ce système exerce et les traumatismes qu'il cause dépassent notre entendement.

À un certain moment, il m'a aussi semblé qu'il serait bon d'examiner certaines données de la situation financière du Japon, de parler de son taux d'épargne de plus de 20 p. 100 qui a favorisé l'industrie pétrolière, de son ratio d'endettement de 90/10, de ses réserves de devises étrangères de 16 milliards de dollars, de son dernier budget et du faible stimulus qu'ont entraîné de modestes coupures fiscales et un certain accroissement des dépenses au chapitre des travaux publics...

Pour ce qui est de la situation politique japonaise, elle aurait pu alimenter, à elle seule, toute une causerie. Qu'il me suffise de dire que de nombreux observateurs politiques considèrent que la baisse de popularité du parti conservateur, parti actuellement au pouvoir (le Parti libéral démocratique), enregistrée aux élections de la Chambre basse de décembre dernier, peut présager qu'il sera mis en minorité lors des élections de la Chambre haute prévues pour juillet prochain. Néanmoins, les votes perdus par le P.L.D. sont allés à des partis d'opposition relativement conservateurs.

Devant le lourd dossier des conflits du travail et des grèves que le Canada a connus ces dernières années - c'est, il me semble, l'un de nos principaux problèmes -, il serait bon de s'intéresser de près au monde du travail japonais, notamment au principe de l'emploi à vie, à l'organisation des syndicats d'entreprise, aux cinq jours et demi de travail prolongé par semaine.

Voilà pour les sujets que je laisserai de côté aujourd'hui.

Permettez-moi d'évoquer brièvement une autre facette de nos rapports, soit l'association du Canada et du Japon dans un monde interdépendant. En cette époque troublée, le Canada et le Japon ne sont pas seulement liés l'un à l'autre mais au reste du monde industrialisé. Premièrement, ce sont deux nations industrielles. Deuxièmement, leur prospérité est dans une grande mesure tributaire de l'expansion des échanges internationaux et, partant, de la paix et de la stabilité nécessaires à leur développement. Troisièmement, leurs économies, complémentaires à de nombreux égards, en font des partenaires commerciaux naturels dans bien des domaines. Quatrièmement, ils savent se faire entendre dans des tribunes internationales. Précisons cependant que,

compte tenu de son importance, le Canada s'est fait entendre plus souvent et plus clairement que le Japon depuis la fin de la guerre. Cinquièmement, nos deux pays ont renoncé aux armes nucléaires comme moyen d'assurer leur sécurité nationale. La liste des analogies ne s'arrête pas là, mais je crois que vous avez compris où je veux en venir. Ces ressemblances devraient concourir à faire du Canada et du Japon des partenaires naturels qui, liés par leurs propres intérêts respectifs et unis dans un même effort, cherchent à atteindre les plus nobles objectifs de la communauté internationale. Et pourtant...

Nous sommes partenaires, c'est exact. L'importance que nous attachons à nos relations ne fait pas de doute. Il est également juste que celles-ci se sont intensifiées et raffermies, surtout au cours des dernières années. Cela ne veut cependant pas dire qu'elles soient faciles ou même naturelles car, en dépit de tous les éléments qui nous lient, bien d'autres nous séparent et il faut en faire fi: notre passé, la distance géographique, des différences culturelles très prononcées et une conception diamétralement opposée de la nation et de l'individu. Il est difficile de supprimer ces obstacles à la compréhension et à la coopération; il faut pour cela de la patience et un travail acharné; il en faut d'ailleurs tout autant, sinon plus, pour empêcher qu'une fois éliminés, ils ne viennent à nouveau se dresser sur notre chemin.

Je viens d'évoquer un certain nombre de différences. Il se trouve d'autres contrastes plus généraux qui mettent en évidence la singularité du Japon: par exemple, cette façade occidentalisée, urbanisée avec, en toile de fond, une culture et une histoire homogènes aux racines profondes. Existe-il dans le monde un autre endroit où l'employé de gare prépare par ordinateur tous les détails de votre voyage, allant jusqu'à vous donner tous les numéros des sièges que vous occuperez dans les divers trains qui vous mèneront d'un bout à l'autre du pays, et vérifie ensuite le prix sur son boulier compteur? Où, sinon au royaume du walkie-talkie et du transistor, verrez-vous des pompiers patrouiller dans les rues et avertir leurs confrères que tout va bien en frappant des bâtons en bois l'un contre l'autre?

Je suis certain que je ne pourrai jamais comprendre entièrement ce pays de grand contrastes, cette nation qui peut et doit jouer un grand rôle sur la scène mondiale, notre deuxième partenaire commercial en importance. Mais je crois fermement que les bénéfices retirés d'un élargissement et d'un approfondissement de nos relations compenseront largement les frustrations et les difficultés éprouvées.

Vous vous dites peut-être: "Mais où veut-il en venir, à la fin?"

D'accord, nous sommes et, probablement, continuerons d'être des partenaires commerciaux, le Canada exportant surtout ses matières premières au Japon et ce dernier, ses produits manufacturés chez nous. Faut-il chercher plus loin? Les japonais sont plus forts que nous. Ils vivent loin de nous, dans un milieu différent. De notre côté nous sommes portés à regarder vers les États-Unis ou au plus loin vers l'Europe." Cette réaction est naturelle, mais elle découle d'une analyse trop superficielle de nos relations. En effet, il peut y avoir apport réciproque dans les relations canado-japonaises, chose très importante, dans un monde d'interrelations étroites entre pays industrialisés. Nous pouvons nous appuyer à maints égards, en dépit des différences qui existent entre nos économies et nos populations. Le Canada, pour sa part, a joué un rôle actif et constructif dans les affaires internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Certes, pendant un certain temps, il y a eu un déséquilibre entre notre influence sur les événements mondiaux et notre importance réelle. Mais, au cours de ces années, nous avons acquis de l'expérience et nous avons pris conscience de notre existence sur le plan international, ce dont nous pouvons, à mon avis, nous sentir fiers. Ce n'est pas le cas pour le Japon. Depuis 1945, les Japonais ont consacré toute leur intelligence et leur énergie à la reconstruction de leur pays. Qu'ils aient admirablement bien réussi frappe tous ceux qui visitent le Japon moderne et prospère d'aujourd'hui. Par ailleurs, depuis la guerre, le Japon n'a fait que des interventions hésitantes et relativement rares sur la scène internationale, sauf si la question à l'étude se rattachait au domaine économique ou si elle intéressait directement sa sécurité nationale. Nous pouvons apprendre l'un de l'autre. Notre expérience peut enseigner aux Japonais qu'il faut poursuivre sans relâche les objectifs plus larges de paix et de sécurité internationales, en dépit des déceptions et des reculs. Et de leur côté, ils peuvent nous aider à mieux comprendre le sens de l'intérêt national et du dévouement envers la patrie, qualités si évidentes chez eux et qui font si souvent cruellement défaut ici.

Mon exposé serait incomplet si je ne parlais pas de la politique de la Troisième option. Les Canadiens qui traitent des questions japonaises considèrent que le Japon constitue, avec l'Europe, la Troisième option. La priorité accordée à l'établissement de relations avec ce pays, les efforts déployés en ce sens et le rapide épanouissement de nos rapports attestent l'utilité et le bien-fondé de l'orientation que nous avons choisie. Quant à moi, je ne pense nullement que ce désir de diversification doive s'exercer à sens unique. Sans vouloir trop insister là-dessus, reconnaissons que des relations actives et étroites avec le Canada pourront fournir au Japon une "Troisième option", qu'il trouvera, à mon avis, de plus en plus souhaitable au fil des ans. En fait, le Japon, pays

d'Asie et membre du monde industrialisé occidental, a un pied dans les deux camps, mais il n'est pas sûr d'appartenir à l'un ou à l'autre.

S'il se trouve dans l'assistance un citoyen américain, j'imagine qu'il s'interroge en ce moment sur la valeur de ce que je viens de dire. Son interrogation est légitime, mais mon affirmation aussi. En plus de leurs propres relations, le Japon et le Canada ont un lien commun avec un tiers - les États-Unis. Je n'ai pas besoin de m'attarder sur l'importance que le Canada lui accorde, mais vous serez peut-être intéressés par les rapports États-Unis-Japon. En fait, depuis la guerre, les points communs ne manquent pas entre les relations du Canada et du Japon avec les États-Unis. Quantité de plans de relance pour le Japon portent manifestement la griffe américaine. C'est aussi le cas de nombreux plans canadiens, les termes étant différents puisque l'enjeu n'est pas le même. On peut établir un rapprochement entre les accords de coopération en matière de sécurité que nous avons conclus, non seulement en Europe, mais en Amérique du Nord, par le biais de l'OTAN et de NORAD, et le traité de sécurité liant le Japon et les États-Unis. Le premier ministre Fukuda a récemment réaffirmé la primauté des relations du Japon avec les États-Unis; cela reste à voir. Dans la conjoncture actuelle, une diversification des relations est non seulement souhaitable, mais nécessaire. Le Canada et le Japon ont tous deux un régime démocratique et les mêmes idéaux de paix et de sécurité mondiales; leurs échanges peuvent être nombreux et se faire par le biais de mécanismes consultatifs débordant les assises de nos échanges commerciaux et économiques pour toucher les questions plus délicates et explosives de paix et de sécurité. Par la force des choses, le rôle du Japon sur le plan international ne manquera pas de croître jusqu'à ce qu'il reflète véritablement l'importance économique du pays. Il incombe à des nations de mentalité semblable, comme le Canada, de lui faire partager leur expérience en encourageant une telle croissance.

Ce n'est pas là une tâche facile, car il faut vaincre les réticences et, souvent, dissiper les profonds malentendus qui subsistent de part et d'autre. Je crois cependant fermement que le jeu en vaut la chandelle. Je suis persuadé que le Canada commence à peine à raffermir ses relations économiques avec le Japon et qu'il existe actuellement des possibilités immenses dans le domaine du commerce, de l'investissement, des entreprises en co-participation et des échanges technologiques. Cependant, comme le premier ministre Trudeau l'a fait remarquer à Tokyo l'an dernier, c'est en grande partie au secteur privé qu'il revient de concrétiser cette tendance. L'accord-cadre de coopération économique vous invite, vous qui êtes rassemblés ici aujourd'hui, et vos collègues japonais, à saisir de nom-

breuses possibilités que le gouvernement du Canada, par le biais de ses bureaux à Ottawa et de son ambassade au Japon, peut vous aider à exploiter. Je crois que la détermination et l'imagination sont les gages d'une réussite future.

S/C